

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE DE SAINT-AGNAN-EN-MORVAN**

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présent	8
Nombre de suffrage exprimés	7
Votes	0
Contre :	

Le 22 avril 2026, réunion sous la présence de Mr le Maire, Christophe NORMIER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par le 1<sup>ère</sup> adjointe après s'être fait présenter le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, **1<sup>er</sup>** lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Recettes ou Excédent
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	
Résultat reportés	265 877,56 €	361 037,56 €	342 018,42 €
Opération de l'exercice	265 877,56 €	703 055,98 €	437 178,42 €
<b>Résultat de clôture</b>			

Libellé	Investissement		Recettes ou Excédent
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	
Résultat reportés	181 478,99 €	441 696,51 €	441 696,51 €
Opération de l'exercice	393 078,72 €	441 696,51 €	441 696,51 €
Totaux	574 557,71 €	441 696,51 €	441 696,51 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>132 861,20 €</b>		

Besoin de financement 001  
Excédent de financement 001

132 861,20 €	0,00 €
67 000,00 €	6 928,00 €

Reste à réaliser

Besoin de financement des RAR  
Excédent de financement des RAR

60 072,00 €	
192 933,20 €	

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

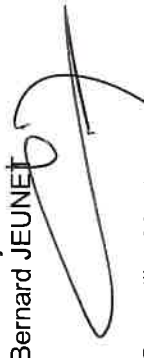

**2<sup>ème</sup>** considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **192 933,20 €** au compte **1068** (investissement) excédent de fonctionnement capitalisé et **244 245,22 €** au compte **002** (fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté


**3<sup>ème</sup>** constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

**4<sup>ème</sup>** reconnaît sa sincérité des restes à réaliser

**5<sup>ème</sup>** arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ont signé au registre des délibérations

1<sup>er</sup> Adjoint  
Delphine BLAISOT  
  
Conseiller Municipal  
Jérémy Gindrey  


2<sup>ème</sup> Adjoint  
Bernard JEUNET  
  
Conseiller Municipal  
Baudouin de Jouffroy Gonsans  


Conseiller Municipal  
Virginie Boutellier-Ganet  
**Absente excusée.**  
Conseiller Municipal  
Flavien Loison  


Conseiller Municipal  
Manon Celis  
  
Conseiller Municipal  
Magalie Puech  


Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le  
et publication ou notification le

Pour le Maire, L'adjointe déléguée  
Delphine BLAISOT.  
